

Le mot du président

ÇA A ÉTÉ UN HONNEUR DE VOUS SERVIR



Le Dr John Diggins

Il est difficile de croire qu'une année s'est déjà écoulée depuis que j'ai assumé mes responsabilités à la présidence de l'ADC. Beaucoup d'anciens présidents m'ont dit, au début de mon mandat, que je serais surpris de la vitesse à laquelle l'année passerait. Comme ils avaient raison!

Au départ, je présidais deux comités dont les délibérations auront une incidence majeure sur l'avenir de l'ADC : le comité de recrutement d'un nouveau directeur général et le Groupe de travail tripartite (GTT). Ce dernier s'est penché sur la question cruciale de l'adhésion à l'ADC et la façon dont chaque dentiste, au Canada, pourrait contribuer aux coûts des programmes nationaux offerts par l'ADC à l'ensemble de la profession.

Le comité de recrutement a tenu de vastes consultations pour établir les qualifications dont notre nouveau directeur général aurait besoin pour orienter l'ADC à travers la prochaine étape de son développement. Nous avons trouvé que nous avons besoin de quelqu'un qui pourrait diriger le changement, comprendre les

rouages d'une fédération en évolution et établir des relations efficaces avec les décideurs, tant dans la profession qu'à l'extérieur de celle-ci. George Weber, le choix unanime du comité, a fait preuve d'excellence sur tous ces plans.

Je suis très fier qu'une personne du calibre de George ait choisi de joindre notre organisme. Je crois qu'il a déjà eu une influence très positive, tant sur le personnel que sur les bénévoles de l'ADC, et que, durant les années à venir, il contribuera, de façon très importante, aux efforts de la dentisterie organisée du Canada. Comme je l'ai accompagné à des réunions dans tout le pays, je peux témoigner du fait que George est doué d'une personnalité agréable et d'un abord facile, et qu'il s'attaque aux problèmes avec beaucoup d'énergie et de détermination.

Cette énergie et ces compétences seront utilisées à bon escient à mesure que l'ADC mettra en oeuvre les recommandations du GTT et le nouveau plan stratégique approuvé par le Bureau des gouverneurs, lors de sa réunion provisoire de mars 2000. Au fur et à mesure que les relations entre les divers organismes représentant les intérêts de la profession dentaire évoluent, nous nous efforcerons d'atteindre nos objectifs respectifs de manière efficace, avec un minimum de débordements et de chevauchements. Pour atteindre cette efficacité à court terme, nous avons entrepris une révision de la structure de gouvernance de l'ADC.

Si nous voulons poursuivre en tant qu'organisme fort et vital, nous devons officialiser une structure d'adhésion qui préservera l'aptitude de l'ADC à s'exprimer comme porte-parole national officiel de la profession dentaire au Canada. L'ADC s'exprime au nom de tous les dentistes du Canada, ce qu'elle fait d'ailleurs avec succès.

Parmi les questions que nous avons traitées en votre nom, citons l'élimination des déchets d'amalgame, la posologie des suppléments fluorurés, l'avenir du CDAnet, la mobilité de la main-d'oeuvre pour les dentistes, le niveau des frais de scolarité dans les écoles de médecine dentaire canadiennes, l'élaboration de guides d'exercice clinique et les modifications aux produits de placement et d'assurance du CDSPI. Nous avons communiqué avec le grand public au sujet des

conduites d'eau des unités dentaires, de la valeur de la santé bucco-dentaire et du rôle du dentiste comme principal fournisseur de soins bucco-dentaires. Nous continuons à oeuvrer avec le gouvernement fédéral sur des questions comme la confidentialité des renseignements sur la santé, les niveaux de RÉER et les estimations du fonds commercial des cabinets. Notre travail dans tous ces domaines a une grande influence sur la vie professionnelle de chaque dentiste au Canada.

Je remercie tout particulièrement mes collègues du Comité de gestion et du Conseil exécutif. Ils ont su partager leur sagesse, leur orientation et leur dévouement pour traiter de questions complexes au cours de la dernière année. Je tiens aussi à remercier les nombreux bénévoles qui siègent à nos comités. Ce sont eux qui étudient les problèmes et élaborent les motions à présenter au Conseil exécutif et au Bureau des gouverneurs. Il est donc très important de souligner leurs efforts généreux.

L'ADC a le bonheur de pouvoir compter sur un personnel loyal et dévoué, sous la direction de George Weber et, avant lui, de Jardine Neilson. Jardine, qui a pris sa retraite comme directeur général en décembre 1999, m'a toujours bien appuyé durant mes années d'engagement à l'ADC. Notre personnel nous dessert très bien et je les remercie tous.

Cette année a été personnellement gratifiante pour moi. J'ai eu l'occasion de voyager dans tout le pays et de rencontrer des centaines de collègues qui travaillent généreusement pour leur profession dans les sociétés membres locales et les associations provinciales. Ce que je retirerai de mieux de cette année sera le souvenir de ces personnes admirables.

J'offre mes meilleurs voeux au Dr Burton Conrod alors qu'il assume les fonctions de président. Avec lui et ses collègues du Comité de gestion, les Drs George Sweetnam et Tom Breneman, l'ADC peut s'attendre à un leadership fort à l'avenir.

Enfin, à tous les membres de l'ADC, merci de m'avoir offert la possibilité de vous servir comme votre président. Cela s'est avéré être une expérience extraordinaire.

*John Diggins, B.Sc., DMD, MSD
Président de l'Association dentaire canadienne*